

LA POLICE PLURI-COMMUNALE DE ROSHEIM



Afin d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité, la prévention et le respect des arrêtés municipaux, notre commune a signé en 2017 (à la suite d'une délibération du conseil municipal) une convention de mise à disposition du service de la Police Municipale de Rosheim devenue Pluri-communale.

Cette convention précise les modalités d'organisation et de financement de la mise en commun de la Police Pluri-communale et de son équipement.

Les coûts de fonctionnement sont pris en charge par la commune au prorata de l'utilisation du service.

Il faut souligner que la Police Pluri-communale reste gérée par la municipalité de Rosheim, mais qu'elle agit toujours sous l'autorité du maire de la commune où elle intervient.

Christophe TUSSING est le chef de service d'une équipe composée de Bernard DALBEIGUE, Arnaud GEROME, Eric FROMENT et Mickael FLIEGANS.

Outre leurs interventions sur ROSHEIM, les personnes citées ci-dessus ont également pour terrain d'action un territoire regroupant les communes de BOERSCH, GREDELBRUCH, ROSENWILLER, BISCHOFFSHEIM, GRIESHEIM et OTTROTT (signataires de la convention).

De jour comme de nuit ; à pied, en voiture et depuis peu en vélo à assistance électrique, les policiers assurent des rondes régulières, des interventions ponctuelles et mènent des actions de prévention avec pour feuille de route : Veiller, protéger, être à l'écoute des habitants, concilier ... mais aussi sanctionner.

Ils sont en coordination avec les services de la Gendarmerie Nationale, les Sapeurs-Pompiers, les Douanes et l'ensemble des acteurs de la sécurité et de l'Etat.

Assermentés et agréés par le Procureur de la République et le Préfet, ils participent à la sécurisation des communes et leurs nombreuses actions et interventions permettent de **préserver le cadre de vie et la tranquillité de la population**.

Le poste de police Pluri-communale est situé au 84, place de la République 67560 Rosheim et est joignable au 03.88.49.27.63.

Vous trouverez ci-dessous les principales missions de la Police Pluri-communale.

Prévention

- Présence sur l'ensemble des 7 communes et dialogue avec les différents publics.
- Echange d'informations entre les différents acteurs (Sapeurs-Pompiers, Gendarmerie, Douanes, services de l'Etat, Région, etc...) afin de mieux coordonner les actions et améliorer leur efficacité.
- Capture d'animaux dangereux et errants.
- Actions de prévention à proximité des écoles.

Surveillance

- Surveillance de la voie publique, des bâtiments publics, du massif forestier, de la voie verte.
- Sécurisation de manifestations.
- Opération Tranquillité Vacances
- Signalement aux services compétents de tout dysfonctionnement sur la voie publique.
- Préservation du cadre de vie, empêcher les dépôts sauvages...

Assistance

- Interventions sur appel de la population.
- Gestion et médiation lors de conflits de voisinage

Contrôle

- Mise en fourrière de véhicules
- Contrôles de vitesse (radar), du stationnement...

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : Vigilance pour vos résidences lors de vos départs en vacances

En cas d'absence prolongée de votre domicile, la police Pluri-communale peut assurer régulièrement la surveillance de votre domicile inoccupé. Cette surveillance s'effectue de façon aléatoire, à n'importe quelle heure du jour comme de la nuit. Il s'agit de passage, voire de ronde de sécurisation autour de votre domicile. Cette opération se fait en coordination avec la Gendarmerie Nationale.

Service gratuit, offert par la commune et disponible toute l'année, il vous suffit pour en profiter de télécharger le formulaire «OPERATION TRANQUILLITE VACANCES» sur le site de notre commune <https://www.ottrott.fr>.

Après l'avoir dûment complété et signé, vous pourrez le déposer ou le transmettre au poste de Police de Rosheim ou le faire suivre à l'adresse mail suivante : police.municipale.rurale@rosheim.com

LA FOURRIERE ANIMALE :

La Police Pluri-communale assure également la fourrière animale sur notre territoire. La permanence est joignable au 06.80.92.82.54.